



LE CHIEN DE GARDE

Bulletin

WWW.OMBUDSMAN.ON.CA

ABONNEZ-VOUS À NOTRE E-BULLETIN

DÉSABONNEZ-VOUS

ENGLISH

La ministre accepte les 60 recommandations faites par l'Ombudsman pour aider les adultes ayant une déficience intellectuelle en situation de crise

L'échec systémique de l'Ontario à venir en aide à des familles désespérées et vulnérables, qui se trouvent dans l'incapacité de s'occuper d'un être cher atteint de déficience intellectuelle, a plongé beaucoup d'entre elles dans des situations difficiles et souvent dangereuses. C'est ce que révèle l'Ombudsman Paul Dubé dans le tout dernier rapport de son Bureau, qui est paru le 24 août.



Dans ce rapport intitulé *Dans l'impasse*, l'Ombudsman fait un compte rendu de l'enquête menée par son Bureau sur plus de 1 400 plaintes de familles d'adultes ayant une déficience intellectuelle, en situation de crise, dont des adultes abandonnés, maltraités, indûment hospitalisés ou emprisonnés.

L'Ombudsman a fait 60 recommandations, soulignant le besoin urgent de plus nombreux soutiens et services, et d'une surveillance plus rigoureuse. Toutes ont été toutes acceptées par la ministre des Services sociaux et communautaires.



Août 2016

L'Ombudsman enquête sur les plaintes du public à propos des organismes du gouvernement de l'Ontario et du secteur parapublic. Son Bureau surveille plus de 1 000 ministères, agences, tribunaux, conseils, commissions, sociétés de la Couronne, et les conseils scolaires, les municipalités et les universités. L'Ombudsman Paul Dubé a commencé son mandat quinquennal le 1^{er} avril.

[PORTEZ PLAINTÉ EN LIGNE](#)

Ombudsman Ontario

Bell Trinity Square
483, rue Bay, 10^e étage, Tour Sud,
Toronto, ON
M5G 2C9

Téléphone : 1-800-263-1830

Télécopieur : 416-586-3485

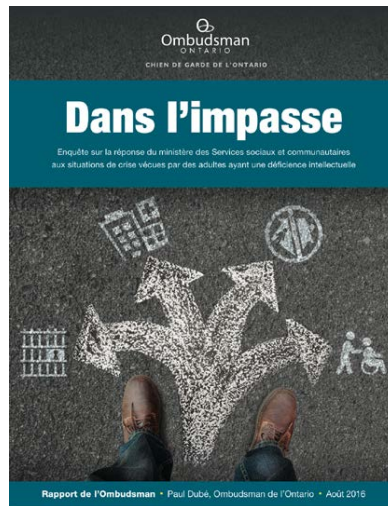
ATS : 1-866-411-4211

Courriel : info@ombudsman.on.ca



MESSAGE DE L'OMBUDSMAN

- › [Lire le rapport complet](#)
- › [Lire le communiqué de presse](#)
- › [Lire les faits et points saillants](#)
- › [Regarder la réponse de la ministre](#)



Le rapport détaille 18 cas d'adultes ayant une déficience intellectuelle et des besoins complexes qui se sont retrouvés sans abri, ont été maltraités, abandonnés ou placés indûment dans des hôpitaux, des établissements de soins de longue durée, et même des prisons. Un homme de 24 ans a vécu plusieurs mois dans un foyer de soins de longue durée où il a blessé une personne âgée et a été agressé par une autre. Un homme atteint d'autisme a passé 12 années en unités psychiatriques. Une femme qui ne pouvait plus rester dans une maison où elle était maltraitée a été déplacée 20 fois en 34 jours. Une autre a été abandonnée par une membre de sa parenté, épuisée et malade, après le décès de deux autres aidants familiaux.

John a vécu dans un hôpital – où le coût de son placement était de 417 \$ par jour – pendant presque un an, car sa famille ne pouvait plus s'occuper de lui en raison de son comportement nuisible. Une résidence a été trouvée pour lui après l'intervention de notre Bureau et du directeur général de l'hôpital auprès du Ministère.

- Rapport de l'Ombudsman de l'Ontario, *Dans l'impasse*, paragraphes 180-193

Ombudsman
ONTARIO
www.ombudsman.on.ca

Ces « cas extrêmes et flagrants » constituent « une forme actuelle d'institutionnalisation », dit M. Dubé dans son rapport.

L'Équipe d'intervention spéciale de l'Ombudsman a notamment fait des entrevues avec plus de 200 familles et responsables, et examiné plus de 25 000 documents, y compris des rapports d'enquête similaires du coroner et de la Vérificatrice générale de l'Ontario. Le personnel de l'Ombudsman a aussi travaillé au règlement de crises individuelles, au fur et à mesure qu'elles survenaient – aidant notamment plus de 20 personnes à quitter un hôpital pour un lieu de résidence plus adéquat. [En savoir plus](#)

Dans les nouvelles

- › [Personnes vivant avec une déficience intellectuelle : des besoins criants](#)



Quoi de neuf à notre Bureau? Regardez le [tout dernier message de l'Ombudsman](#) sur ses plus récents discours et rapports, et sur les autres activités de notre équipe.

LIAISON

L'Ombudsman a assisté à la conférence de l'Association des municipalités de l'Ontario à Windsor au milieu du mois d'août. Lui et des membres de notre personnel ont parlé aux représentants de plus de 80 municipalités, répondu à leurs questions et leur ont remis de la documentation sur notre Bureau. Comme il l'a dit sur Twitter – « Quelques jours productifs et stimulants de rencontres avec des intervenants municipaux à [#AMOCONE16](#). Je compte assister à plus de conférences [@AMOpolicy](#) à l'avenir et rester informé des problèmes des municipalités. »

Formation aux enquêtes à Iqaluit : Nos deux avocates principales, Wendy Ray et Laura Pettigrew, ont été invitées à se rendre à Iqaluit, au Nunavut, pour donner une formation aux enquêtes au personnel du Représentant de l'enfance et de la jeunesse de ce Territoire.



[Association française des municipalités de l'Ontario](#) : Le 21 septembre, l'Ombudsman prendra la parole à la

► [Le téléjournal Ontario : le rapport de l'Ombudsman](#)

Dans un rapport publié à la fin du mois de juin, intitulé [Une question de vie ou de mort](#), l'Ombudsman a aussi fait 22 recommandations au ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels dans l'objectif de sauver des vies, en garantissant que les policiers sont mieux formés à recourir aux techniques de désescalade avant d'employer une force mortelle.

Ces deux rapports, *Une question de vie ou de mort* et *Dans l'impasse*, ont fait au total **82** recommandations au gouvernement, qui contribueront à remédier à des problèmes systémiques d'envergure provinciale. Comme M. Dubé l'a souligné récemment en conférence de presse, l'acceptation de ces recommandations indique que « [le gouvernement] perçoit la valeur que peut avoir notre travail pour l'aider à optimiser les services aux Ontariens ». L'Ombudsman suivra les progrès accomplis par les ministères dans la mise en œuvre de ses recommandations, qui comprennent un engagement à faire des comptes rendus réguliers à son Bureau.

Secteur parapublic : Cas récents

C'est un nouveau jalon : Nous avons reçu plus de **3 000** plaintes sur des municipalités, universités et conseils scolaires depuis que notre mandat s'est étendu à ces secteurs.

Depuis le 1^{er} septembre, **683** plaintes nous sont parvenues à propos de conseils scolaires, ainsi que **2 155** plaintes sur des municipalités et **166** sur des universités depuis le 1^{er} janvier. La majorité de ces cas ont été réglés officieusement, généralement en aiguillant les dossiers vers des responsables locaux.

Conseils scolaires : Une femme s'est plainte à nous, disant qu'elle et son mari avaient reçu un « Avis d'interdiction d'entrer » d'un conseil scolaire en octobre 2012, sans date d'expiration et sans justification écrite. Notre Bureau a confirmé que le directeur de l'éducation était en droit de communiquer un tel avis, mais que le conseil scolaire devrait instaurer des politiques et procédures plus claires sur les avis d'interdiction d'entrer. Le conseil scolaire a accepté d'élaborer des procédures pour éviter tout incident futur et de les communiquer à notre Bureau.

Dans un autre cas, un élève s'est plaint disant que l'une de ses camarades d'école s'était vu refuser l'entrée en classe car elle avait les épaules nues. Il avait envoyé un courriel au conseil scolaire, mais n'ayant pas eu de réponse, il s'est tourné vers notre Bureau. Notre Bureau a facilité les communications entre le conseil scolaire et cet élève, qui a été satisfait de la réponse du conseil.

Municipalités : Après avoir fait une demande de prestation à Ontario au travail, une femme a été informée qu'elle était admissible à 1 850 \$ pour couvrir son premier mois et son dernier mois de loyer, pour un appartement où elle allait emménager en août. Mais peu de temps après, elle a été avisée qu'elle n'aurait droit qu'à 825 \$ – soit le coût du premier mois de loyer – et qu'elle ne recevrait cet argent qu'à la fin du mois. Entre-temps, cette femme avait quitté son ancien appartement le 31 juillet et habitait dans un hôtel avec sa fille, âgée de 15 ans. Notre Bureau est intervenu et a demandé pourquoi le montant de cette aide avait changé, et pourquoi la bénéficiaire ne recevrait l'argent qu'à la fin du mois. Après avoir examiné le dossier, des responsables locaux d'Ontario au travail ont décelé deux erreurs qui avaient eu des répercussions sur le financement, dont l'une indiquait que cette femme

conférence annuelle de l'Association française des municipalités de l'Ontario. Des membres de notre équipe seront à notre kiosque, pour répondre à vos questions.

RÉUNIONS À HUIS CLOS

Canton de Woolwich : L'Ombudsman n'a trouvé aucune preuve de réunion à huis clos d'un quorum du comité au sujet d'une future délégation, ni d'une préparation à une décision concernant la délégation. [Lire le rapport](#)

Municipalité de Brockton (Walkerton BIA) : L'Ombudsman a conclu que la discussion en juin relevait de l'exception des litiges actuels ou éventuels, et ne constituait pas une infraction à la *Loi de 2001 sur les municipalités*. [Lire la lettre](#)

INQUIÉTUDE DU RETOUR À L'ÉCOLE?

Nous exerçons une surveillance sur les conseils scolaires, les universités et les collèges, ainsi que sur le RAFO. Si vous avez un problème non résolu, nous pouvons vous aider. [En savoir plus](#)

L'OMBUDSMAN - EN UN CLIC



L'Ombudsman a pris la parole lors de la Formation annuelle au leadership de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario, le 18 août. [Regarder ou lire son discours ici.](#)

VOUS VOULEZ TRAVAILLER AVEC NOUS?

avait un endroit où habiter jusqu'à la fin d'août. Ontario au travail a immédiatement pris des dispositions pour envoyer l'argent au propriétaire et cette femme a pu emménager dans son nouvel appartement.

[Consultez nos brochures](#) pour en savoir plus sur les plaintes à propos des municipalités, des universités et des conseils scolaires, ou [remplissez un formulaire de plainte ici](#).

Vous avez une plainte à propos d'une municipalité?

[Lisez ceci d'abord](#)

Vous avez une plainte à propos d'une université?

[Lisez ceci d'abord](#)

Vous avez une plainte à propos d'un conseil scolaire?

[Lisez ceci d'abord](#)

Nous sommes constamment à la recherche de gens de talent qui aimeraient se joindre à nos équipes des **enquêtes**, des **règlements préventifs** et des **services juridiques**. Pour en savoir plus sur les règlements préventifs, [cliquez ici](#). Pour en savoir plus sur les enquêtes, [cliquez ici](#).

RESTEZ EN CONTACT

L'Ombudsman compte maintenant plus de **4 436** fans sur [Facebook](#) et **37,133** sur [Twitter](#) ! Restez en contact avec nous grâce aux médias sociaux ou envoyez-nous un mot à lechiendegarde@ombudsman.on.ca

Restez en connexion avec notre Bureau dans les deux langues officielles! Suivez notre compte Twitter en français : [@Ont_OmbudsmanFR](#).

Office of the Ombudsman of Ontario | Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario

1-800-263-1830 - Complaints Line | Ligne des plaintes | 1-866-411-4211 - TTY | ATS

Bell Trinity Square, 483 Bay St., 10th Floor, South Tower
Bell Trinity Square 483, rue Bay 10e étage, Tour Sud, Toronto, Ontario, M5G 2C9, Canada

If you received this newsletter in French and would like to get it in English, [send us an email](#).